Article écrit par Service Presse le 4 août 2008

Attention aux nouvelles règles de priorité !

Certaines règles de priorité du Code de la Route viennent d'être modifiées par un décret du 30 juillet 2008.

L'Automobile Club ne peut que se féliciter des avancées en faveur de la protection des usagers de la route les plus vulnérables, imposant notamment le port obligatoire du gilet de sécurité hors agglomération pour les cyclistes la nuit -ou le jour en cas de visibilité insuffisante- ainsi que la création de « zones de rencontre » facilitant la cohabitation en zone urbaine de tous les usagers de la route.

Mais la systématisation du droit de priorité, **accordé maintenant dans les deux sens de circulation**, aux cyclistes et cyclomotoristes circulant sur les pistes cyclables, va créer des situations très dangereuses dans certaines configurations d'intersections de nombreuses agglomérations, amenant les automobilistes, même particulièrement prudents, à ne pas réussir à voir suffisamment tôt cette catégorie d'usagers confortée à « s'engager sans prudence » dans un carrefour ou dans la traversée d'une voie.

Les premières victimes en seront évidemment les cyclistes et les utilisateurs de deux roues motorisés utilisant les pistes cyclables, lesquels représentent **en milieu urbain** 18% des tués et 24 % des blessés en France.

C'est pourquoi L'Automobile Club demande aux multiples autorités gestionnaires de voirie municipalités, conseils généraux……)

- de multiplier les campagnes d'information pour inciter les conducteurs de vélos et de deux-roues motorisés à respecter les règles élémentaires de prudence fixées par le Code de la Route,
- de moduler l'application de ces règles de priorité selon les contraintes locales : difficultés de voirie, densité de circulation, pouvant amener une application uniquement aux cyclistes et non aux cyclomotoristes, etc….
- de soumettre **toutes les questions locales de signalisation à l'appréciation des Commissions Départementales d'Usagers**, qui sont en cours de mise en place.

Contact Presse : Roger BRAUN - Christian SCHOLLY - 03 88 36 04 34
info@automobileclub.org